Responsable de rayon

RÉF | 2957

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Assurer la gestion d'une équipe de collaborateurs;
- Assurer une veille sectorielle;
- Maîtriser la gestion des différentes phases de l'acte de vente;
- Réaliser des mises en évidence de marchandises;
- Assurer la manutention de la marchandise et le réassort;
- Concevoir l'aménagement de la surface commerciale;
- Adapter le marketing et la promotion des ventes au commerce;
- Gérer les stocks;
- Gérer les documents commerciaux;
- Maîtriser la législation sociale de base.

Programme

- **Cours professionnels (204h):**

  Les différentes phases de l'acte de vente; Mise en évidence de la marchandise; Manutention de la marchandise et réassort; Aménagement de la surface commerciale; Merchandising - Marketing; Gestion d'une équipe de collaborateurs; Gestion des stocks; Les documents commerciaux; Législation de base; Accompagnement TFE;

  Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.

- **Pratique professionnelle :**

  En complément des cours, il est fortement conseillé de conclure une **convention de stage** avec un patron-formateur, supervisée par un **délégué à la tutelle** qui est chargé de tous les aspects administratifs et qui veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Certification(s) visée(s) Diplôme de coordination et d'encadrement

Type de formation Alternance PME

ORGANISATION

Durée 1 an

Horaire

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.
Jeudis (9h30 à 17h00)

Début Septembre

Coût 325 € par an - Coût réduit : Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois inoccupé à temps plein (attestation A15 de moins de 2 mois obtenue via votre compte My Actiris) ou personne émargeant au CPAS (attestation de prise en charge par le CPAS) -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date **ET** répondre à l'une des conditions ci-après:

OU 4ème année réussie en secondaire général, technique ou artistique;
OU CESI;
OU 6ème année secondaire professionnelle réussie (soit le CE6P, soit le CQ6P);
OU Certificat d'apprentissage;
OU Examen d'admission.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Remarques

Il est éventuellement possible de conclure une convention de stage entre le 1er janvier et le 30 avril pour les candidats non inscrits pour l'année académique en cours, mais ayant déjà un patron formateur en vue.
Le but est de permettre aux candidats de démarrer leur formation sans attendre le début de l'année académique suivante.
Pour ce faire, il y a lieu de contacter le délégué à la tutelle qui :
- S'assurera que le candidat est dans les conditions pour suivre la formation choisie
- Fera signer une promesse d'inscription aux cours pour l'année académique suivante.
Les chercheurs d'emploi indemnisés s'informeront préalablement des implications inhérentes à leur statut.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription sur le site de l'organisme. La période d'inscription se situe entre début mai et le 31 octobre

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages (voir les permanences).

Organisme

Efp - Sfpme : Chef d'Entreprise
Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: efp 0800 85 210
http://www.efp-bxl.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation